

An abstract graphic featuring several hands in various colors (orange, yellow, green, blue) reaching towards a central blue sphere. The background is composed of large, overlapping geometric shapes in shades of blue, orange, and yellow.

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

“

Catalyseur et accélérateur de nos missions fondamentales au service de notre territoire et de notre jeunesse, la Fondation amU représente une **opportunité unique** de conforter et renforcer les liens d'amU avec le monde socio-économique.

Le soutien, de manière concrète, via le mécénat, de tous les projets qui font la richesse de notre communauté, est une ambition partagée avec les partenaires qui nous accompagnent dans cette aventure pour une université **innovante, inclusive et solidaire**.

Avec vous, demain, au cœur du territoire, continuons d'explorer pour faire société.

”



**Eric Berton**

Président de la Fondation Aix Marseille Université

# Sommaire

p 04

- L'ANNÉE 2025 EN CHIFFRES

p 05

- LA FONDATION AMU

p 06

- 2025 : UNE ANNÉE DE LANCEMENT

p 07

- LES MEMBRES DU CONSEIL

p 08

- CONSTRUCTION DE LA FEUILLE DE ROUTE 2025-2028

p 10

- ORGANISATION DE LA FONDATION & MISE EN PLACE DES PROCÉDURES INTERNES DE LA FONDATION

p 12

- ACTIONS SPÉCIFIQUES DE LA FONDATION

p 16

- CONCLUSION ET PERSPECTIVES

# L'année 2025 en chiffres

**5**

**Projets soutenus ou accompagnés**

**110K€**

**De fonds privés levés pour accompagner ces projets**

**5K**

**De mécénat de compétences**

**3**

**Chaires de recherche accompagnées**

**25**

**Accords-cadres signés et 14 comités de pilotage de suivis des partenariats**

# La Fondation amU



La Fondation Aix Marseille Université (Fondation amU) est née de la volonté de renforcer les liens entre le monde académique, les acteurs socio-économiques et les institutions du territoire. Fondée sur les valeurs d'engagement, de solidarité et d'ouverture, elle s'attache à soutenir **les grandes missions de l'université** :



**Former**



**Explorer**



**Innover**



**S'engager**

Dans un contexte de transformation profonde de l'enseignement supérieur, où les enjeux de réussite étudiante, de transition écologique, d'innovation scientifique et de solidarité deviennent plus pressants, la Fondation amU affirme une ambition claire : contribuer, par la mobilisation du mécénat privé et l'implication de ses partenaires, **à faire d'Aix Marseille Université un moteur du progrès social, scientifique et territorial.**

Elle incarne également le vecteur privilégié de la relation partenariale de l'université, en structurant et en portant les coopérations avec les acteurs socio-économiques. À ce titre, elle se positionne comme **une porte d'entrée pour les partenaires désireux de s'associer aux ambitions et aux projets d'amU.**

## «Soutenir la recherche et la jeunesse pour faire société»

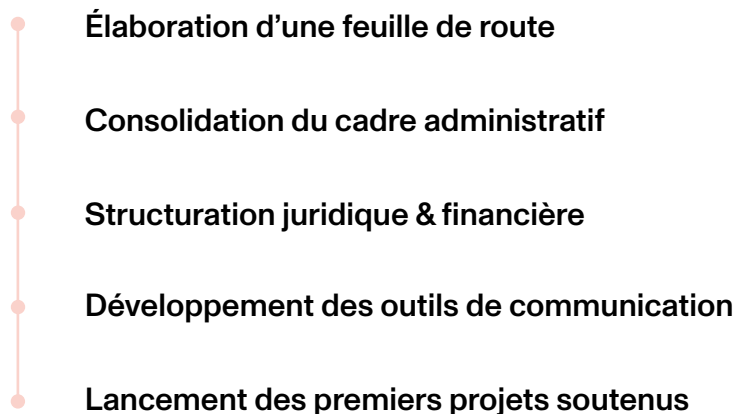
À travers trois grands axes d'intervention, la Fondation agit pour renforcer l'impact de l'université sur son territoire et au-delà :

- 1. Soutenir la réussite étudiante**
- 2. Soutenir une recherche à impact**
- 3. Soutenir le développement de campus durables et solidaires**

# 2025 : Une année de lancement

L'année 2025 constitue une année de lancement et d'amorçage des projets, marquée par une phase structurante et stratégique pour la Fondation amU.

## Les grandes réalisations de 2025 :



Les actions menées ont permis de dresser une feuille de route pour les 3 prochaines années, de consolider le cadre administratif, juridique et financier et de développer les outils de communication et d'initier les premiers projets soutenus.

En 2025, le Conseil de gestion de la Fondation amU a été constitué et installé. Il joue un rôle central dans l'orientation stratégique de la Fondation ainsi que dans la validation des projets soutenus. Cette étape marque une avancée majeure dans la mise en œuvre concrète de l'instance délibérative de la Fondation.

## Le Conseil de gestion en 2025

14 membres composent le Conseil de gestion, représentant l'université, ses partenaires, les donateurs et les personnalités qualifiées engagées aux côtés de la Fondation.

## Les principales missions du Conseil

Au cours de l'exercice, dans le cadre de ses missions statutaires, le Conseil de gestion a notamment :

- Défini les critères d'éligibilité des projets à financer ;
- Étudié et voté les premières demandes de financement ;
- Validé la feuille de route 2025-2028 ;
- Voté le budget ;
- Décidé du pourcentage des frais de gestion.

# Les membres du Conseil

|           |             |
|-----------|-------------|
| Président | Éric BERTON |
|-----------|-------------|

|                              |                |
|------------------------------|----------------|
| Vice-président Fondation amU | Romain LAFFONT |
|------------------------------|----------------|

|                         |                    |
|-------------------------|--------------------|
| Vice-président étudiant | Quentin ACQUATELLA |
|-------------------------|--------------------|

|                                                                                                 |                       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| Représentant des personnels enseignants élus en collège A ou B au CA (Conseil d'Administration) | Jean-Baptiste PERRIER |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|

|                                                                                                                                  |                     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| Représentant des personnels enseignants élus en collège A ou B à la CFVU (Commission de la Formation et de la Vie Universitaire) | Anaïs SAINT JONSSON |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|

|                                                                                 |              |
|---------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Représentant des personnels administratifs élu au CA (Conseil d'Administration) | Laure MAILLE |
|---------------------------------------------------------------------------------|--------------|

|                                                                                                             |                     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| Représentant des personnels administratifs élu CFVU (Commission de la Formation et de la Vie Universitaire) | Christiane MIRTILLO |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|

|                 |                       |
|-----------------|-----------------------|
| Fondateur 1 amU | Pascal BRANDT POMARES |
|-----------------|-----------------------|

|                                    |                        |
|------------------------------------|------------------------|
| Fondateur 2 Cercle amU entreprises | Jean-Baptiste JAUSSAUD |
|------------------------------------|------------------------|

|                          |                 |
|--------------------------|-----------------|
| Personnalités qualifiées | Olivier OULLIER |
|--------------------------|-----------------|

|                          |                 |
|--------------------------|-----------------|
| Personnalités qualifiées | Antoine METZGER |
|--------------------------|-----------------|

|                          |                    |
|--------------------------|--------------------|
| Personnalités qualifiées | Émilie DE LOMBARES |
|--------------------------|--------------------|

|             |                  |
|-------------|------------------|
| Donateurs 1 | Leonor LOPES GIL |
|-------------|------------------|

|             |              |
|-------------|--------------|
| Donateurs 2 | Olivia VÉRAN |
|-------------|--------------|

# Construction de la feuille de route 2025-2028

## Une vision stratégique pour les années à venir

Construite avec l'ensemble des parties prenantes de la Fondation, cette feuille de route a pour objectif d'affirmer les priorités stratégiques de la Fondation pour les années à venir, dans un cadre clair. Elle formalise les engagements de la Fondation et définit un cap d'action cohérent avec les attentes du territoire et les besoins de l'université et des partenaires extérieurs.

Pour la période 2025–2028 et afin de traduire sa raison d'être en actions concrètes, la Fondation déploie une feuille de route autour de trois axes structurants. Pour chacun de ces axes, sont précisés : les enjeux identifiés avec les parties prenantes, les grands champs d'action, et deux projets prioritaires à fort impact.

Dans une logique de pilotage stratégique, chaque projet sera progressivement associé à des indicateurs d'impact. Ceux-ci seront définis à partir d'une analyse de l'existant en concertation avec les partenaires. Ce cadre d'évaluation vise à renforcer la lisibilité, la cohérence et l'efficacité de l'action de la Fondation.

**« À l'horizon 2028, la Fondation vise à mobiliser 8 millions d'euros pour amplifier son impact et renforcer son rôle de levier au service de l'université et de son territoire. »**

## La feuille de route 2025–2028 s'organise autour de trois grands axes d'action :

### **Soutenir la réussite étudiante,**

en agissant sur la réussite académique, l'insertion professionnelle, l'entrepreneuriat étudiant et le développement du réseau alumni.

Deux projets prioritaires guideront l'action : un programme de bourses pour les étudiants les plus méritants, et le déploiement d'un programme de mentorat impliquant alumni et professionnels du territoire.

### **Soutenir une recherche à impact,**

en améliorant les conditions de travail des chercheurs et en stimulant les coopérations avec le monde socio-économique. La Fondation soutiendra notamment des dispositifs d'accueil pour les chercheurs en transition ou en situation de fragilité, et encouragera la création de chaires partenariales sur des enjeux stratégiques.

### **Développer des campus durables et solidaires,**

en contribuant à l'amélioration du cadre de vie universitaire et à l'ouverture de l'université sur la cité. Deux priorités guideront cette ambition : la rénovation énergétique de bâtiments universitaires, et l'expansion des Maisons de l'étudiant, espaces hybrides dédiés à la vie étudiante, aux services de proximité et aux partenariats locaux.

Ces projets prioritaires constituent les leviers majeurs du prochain cycle stratégique, sans recouvrir l'ensemble des champs d'action de la Fondation.

La stratégie de la Fondation s'accompagne d'un renforcement de sa gouvernance, d'un programme de reconnaissance des mécènes et d'une animation active de ses réseaux, pour bâtir une dynamique collective durable et engagée.

Pour garantir la lisibilité, l'efficacité et la transparence de son action, la Fondation Aix Marseille Université souhaite se doter d'un cadre de suivi structuré. Ce cadre vise à mesurer concrètement la contribution de la Fondation à la réussite étudiante, à la recherche à impact, et au développement de campus durables et solidaires. Il repose sur deux niveaux de lecture complémentaires :

- **Des indicateurs globaux** : permettant d'apprécier l'ampleur de l'action de la Fondation dans son ensemble.
- **Des indicateurs spécifiques** : pour chaque projet prioritaire seront identifiés lors de groupes de travail dédiés, afin de suivre les dynamiques propres à chaque axe.

Ces indicateurs seront précisés, enrichis et suivis dans la durée, en concertation avec les partenaires académiques et socio-économiques. Ils constituent un outil au service du pilotage stratégique et de l'évaluation de notre impact.

# Organisation de la Fondation & mise en place des procédures internes de la Fondation

## Organisation administrative de la fondation :

Une réorganisation administrative a été conduite afin de transférer certaines activités de la Direction du partenariat avec le monde socio-économique (DPMSE) vers la Fondation amU. Ce processus a permis de clarifier les rôles et responsabilité de chacun pour une meilleure lisibilité des missions cœur de la Fondation (mécénat et relation partenariale) et des projets qu'elle abrite (Entrepreneuriat étudiant et Alumni).

Ce découpage permet sur le plus long terme d'accueillir d'autres projets abrités en sanctuarisant toutefois l'activité et les missions principales d'une Fondation.

L'organigramme de la fondation validé dans les instances de l'université. (Annexe 1)

## Procédures financières et juridiques :

Un travail approfondi de structuration a été réalisé afin de sécuriser le fonctionnement de la Fondation. Les principales actions ont consisté à :

- **Élaborer et formaliser les procédures financières** (création des lignes budgétaires, circuit des dons, établissement du budget, engagement des dépenses, suivi comptable).
- **Définir un cadre juridique** conforme aux obligations réglementaires concernant les conventionnements de dons quels qu'ils soient
- **Mettre en place des outils de contrôle** et de traçabilité garantissant la transparence et le suivi des dons (plateforme entre autres)

Ces démarches constituent un socle essentiel pour assurer le suivi financier et permettre à la Fondation d'adopter des procédures en cohérence avec ses parties prenantes (Direction des Affaires Financières (DAF), Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles (DAJI), Agence comptable, Donateurs).

## Développement des outils de communication

Plusieurs supports ont été créés afin de renforcer l'identité et la visibilité de la Fondation amU :

- Création du logo,
- Conception d'une brochure institutionnelle,
- Mise en ligne d'une page web dédiée.

Ces outils contribuent à structurer l'image de la Fondation et à améliorer sa visibilité auprès des partenaires et donateurs.

## Lancement de la plateforme de dons

Une plateforme de dons a été développée et mise en ligne afin de faciliter la collecte de fonds. Cet outil permet :

- Une contribution simplifiée et sécurisée,
- Une meilleure visibilité des projets soutenus,
- Un suivi transparent des campagnes.

Le lancement de cette plateforme constitue une étape déterminante dans la stratégie de développement des ressources.



Lien de la plateforme :  
<https://donfondation.univ-amu.fr/>

## Accueil des projets abrités (Entrepreneuriat étudiant et Alumni)

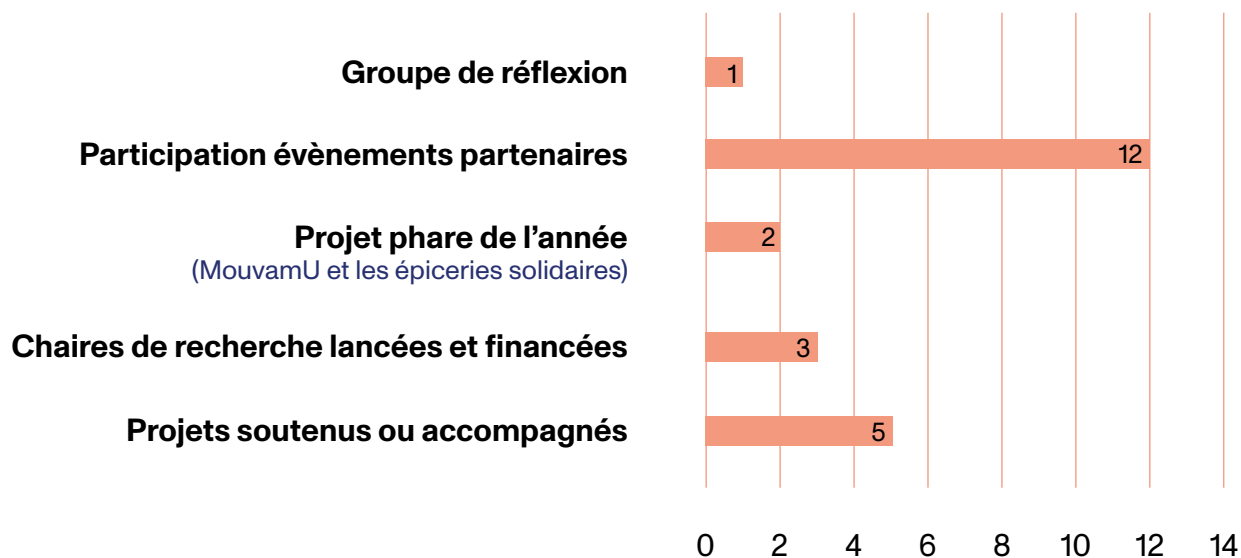
L'organisation a procédé à l'accueil et à l'accompagnement des premiers projets abrités. Cette démarche comprend :

- L'intégration administrative des projets,
- Des liens réguliers entre les équipes sur les actions menées.

**Ce modèle organisationnel garantit un cadre clair des rôles et missions de chacun.**

# Actions spécifiques de la Fondation

La synthèse des indicateurs d'impact institutionnels 2025 sont présentés ci-dessous. Dans un contexte de structuration administrative, ces premiers indicateurs montrent clairement la dynamique engagée dans le soutien de projet et actions de rayonnement de l'université.



## Relation partenariale amU-partenaires socio-économiques

La dynamique partenariale s'est poursuivie avec la signature de **7 accords-cadres** supplémentaires, témoignant du renforcement et de l'élargissement des collaborations avec les acteurs du territoire. En parallèle, **14 comités de pilotage** se sont tenus, garantissant un suivi rigoureux des projets, une gouvernance structurée et une mise en œuvre efficace des orientations stratégiques.

## Soutien de projets

En 2025 pour son lancement la Fondation a soutenu ou accompagné 5 projets, contribuant activement à leurs objectifs de développement.

- **Diversilia** : Projet en faveur de l'interculturel et de l'inclusion
- **MouvamU** : Mise en œuvre d'un dispositif Sport-Santé-Bien-être pour prévenir, accompagner et améliorer la condition physique et mentale des étudiants et personnels ;
- **Epicerie Solidaire** : 2 projets pour le fonctionnement des AGORAé, l'achat des denrées alimentaires, l'achat de mobilier
- **Action en faveur des étudiants en situation de précarité** : Distribution de colis de Noël



Projet soutenu : Mouv'amU



Projet soutenu : Epicerie Solidaire

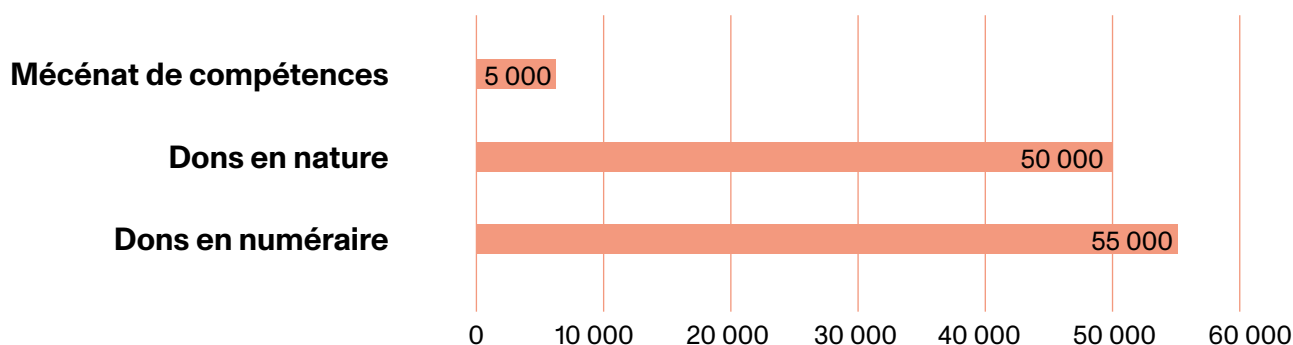
## Dons et mécénat :

Le montant total des contributions, incluant les valorisations, s'élève à **110 000 € pour 2025**.

Le mécénat de compétences, valorisé à **5 000 €**, illustre l'engagement humain aux côtés des soutiens financiers et matériels. Les dons en nature (don d'ordinateurs par exemple) représentent 45% des contributions. Les dons numéraires à hauteur de 55k€ représentent 55% des contributions.

Cette répartition met en évidence la complémentarité des leviers mobilisés relative aux différentes sources de dons. Un travail important reste à faire pour faire connaître le mécénat de compétences auprès de la communauté universitaire mais également auprès des futurs mécènes.

## Dons par typologie en euros :



## Constitution d'un Groupe de réflexion sur les chaires partenariales/mécénales

Un groupe de travail dédié à la réflexion sur le développement des chaires portées par la Fondation amU a été constitué. Cette dynamique prépare le développement futur de projets structurants à forte valeur académique et sociétale.

### Ses travaux ont porté sur :

- La définition du cadre stratégique des chaires,
- La procédure de création et de suivi d'une chaire,
- La valorisation des chaires auprès des partenaires du monde socioéconomique,
- La promotion auprès des enseignants-chercheurs.

En parallèle de ce travail prospectif, durant l'année 2025, la Fondation a accompagné le lancement ou le financement de 3 chaires de recherche.

## **Actions de communication au sein d'amU**

Une attention particulière a été portée à la communication interne à travers :

- L'organisation de rendez-vous réguliers auprès des directions des composantes (14),
- Des réunions de coordination avec les directions et services amU (4),
- Des interventions de présentation et d'information en réunion de gouvernance, au sein des instituts et de la Fondation AMIDEX (3)
- Des visioconférences à destination des associations étudiantes (2)

Ces actions ont favorisé la cohésion, la circulation de l'information et l'appropriation des projets par les différentes parties prenantes en interne.

## Conclusion et perspectives

L'année 2025 a été consacrée à l'amorçage des actions de la Fondation : structuration, mise en place de procédures organisationnelles, lancement des premières actions concrètes. Les bases étant désormais consolidées, la Fondation dispose désormais des outils nécessaires pour poursuivre son développement dans un cadre stable et en cohérence avec ses missions.

En 2026, dans le cadre des actions prioritaires de la feuille de route 25-28, la Fondation s'engage dans une phase de développement centrée autour de 3 axes :

- L'amplification de la collecte de fonds,
- Le déploiement de nouvelles chaires,
- Le développement de partenariats stratégiques.

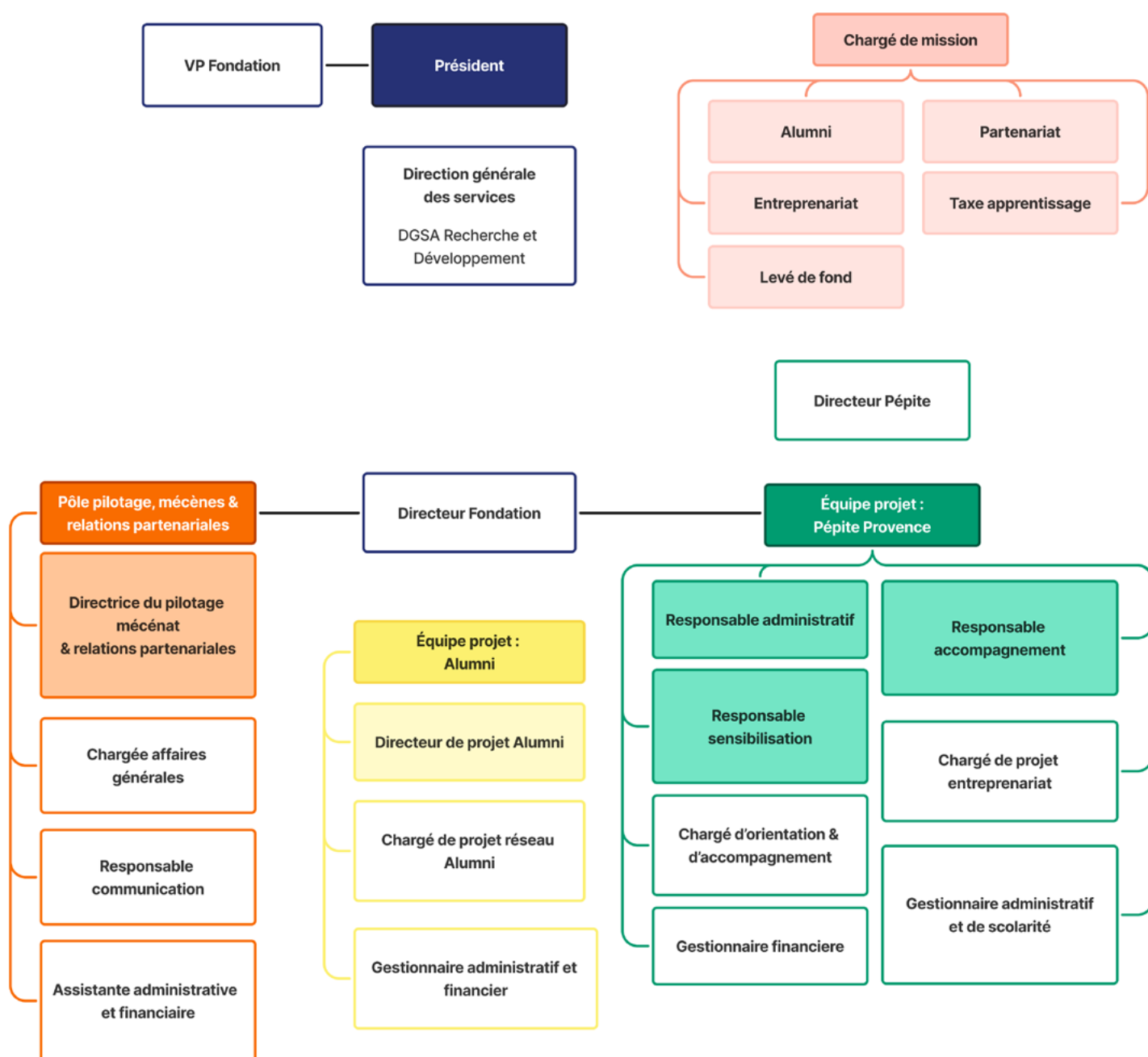
Pour soutenir ces axes, des groupes de travail sur la mise en place de mentorat via les Alumni, la reconnaissance des mécènes, les bourses et la déontologie des dons seront notamment mis en place dès le premier semestre 2026. Ils réuniront les différentes parties prenantes de la Fondation amU (membres du conseil de gestion, représentants du monde socioéconomique, communauté universitaire).

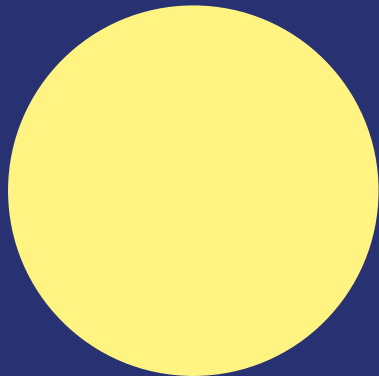
En 2026 la Fondation déploiera également sa stratégie de mécénat avec une première phase (**semestre 1**) de planification et sensibilisation qui posera les bases de la stratégie de mécénat avec en particulier l'analyse des besoins prioritaires de l'institution, la définition des objectifs, l'élaboration d'un plan de mécénat structuré ainsi que l'identification et le ciblage des donateurs et donatrices potentiels. Des actions de sensibilisation seront également menées afin de faire connaître les projets et de mobiliser les parties prenantes internes et externes autour de la démarche.

Cette phase sera suivie du lancement de la première campagne de mécénat (**semestre 2**) qui marquera le passage à l'action avec le déploiement opérationnel d'une première campagne. Elle inclura la promotion auprès des publics ciblés, la sollicitation des partenaires et mécènes potentiels. La mise en place des premiers ateliers réguliers d'information au sein d'amU et à l'extérieur interviendra au semestre 2 de l'année 2026.

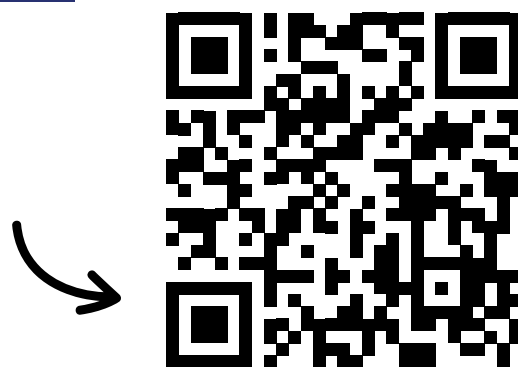
# Annexe 1

## Organigramme de la Fondation amU





Faites un don à la Fondation  
Aix Marseille Université



## Contact

[vp-fondation@univ-amu.fr](mailto:vp-fondation@univ-amu.fr)

<https://www.univ-amu.fr/fr/public/la-fondation-amu>

**amU** Fondation  
Aix Marseille Université